

Réf: Dossier N° 080194

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KALLI MERMOZ » en abrégé « SCI KALLI MERMOZ »

Siège social Abidjan, Plateau, VERDIER, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2022 , enregistrés au CEPICI, le 11/02/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KALLI  
MERMOZ » en abrégé « SCI KALLI MERMOZ »

Objet : - L'achat en vue de la revente de meubles et immobiliers.

- L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration, et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis et l'apport de terrains,

- Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ces immeubles au moyen de vente, échange ou apport en société.

- La gestion, l'exploitation par bail, la location de tous terrains ou immeubles;

- La mise en valeur des terrains qu'elle aura à sa disposition, par la construction d'immeubles;

- Accessoirement la prise de participation dans toutes sociétés, l'achat et la gestion de valeurs mobilières

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Plateau, VERDIER, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) : M KHALIFE MANSOUR (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B40-00028 du 18/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05968/GTCA/RC/2022 du 18/02/2022

